

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue mardi 9 janvier 2001 à 20h00, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Tartre.

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Lynn Legault-Niemi, Micheline Lévesque et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Benoit Aumais, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard.

PÉRIODE DE RECUEILLEMENT

2001-01-01 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'approuver l'ordre du jour en y ajoutant l'approbation des listes des comptes payés, à payer et spéciaux à payer pour le mois de décembre 2000.

ADOPTÉE

2001-01-02 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 12 DÉCEMBRE 2000 ET DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 19 DÉCEMBRE 2000

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 décembre 2000 et de l'assemblée spéciale du 19 décembre 2000, tels que présenté.

ADOPTÉE

2001-01-03 ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT # 245-23 - MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 245 ET AMENDEMENTS

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage, afin de réglementer les résidences bi-génération;

Attendu qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 février 2001 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame;

Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance du 12 décembre 2000;

Il est proposé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'adopter le premier projet de règlement # 245-23, modifiant le règlement de zonage # 245 et amendements.

ADOPTÉE

2001-01-04 ADOPTION DU RÈGLEMENT # 393 – DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS D'AUTORISATION DE DÉPENSES ET CONTRATS

Attendu que le Code municipal du Québec accorde aux municipalités locales le pouvoir d'adopter des règlements pour déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la Municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et des contrats;

Attendu que le Conseil municipal considère qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité, pour assurer son bon fonctionnement, qu'un tel règlement soit adopté;

Attendu qu'un avis de motion a été donné le 12 décembre 2000;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'adopter le règlement # 393, déléguant certains pouvoirs d'autorisation de dépenses et contrats.

ADOPTÉE

2001-01-05 ADOPTION DU RÈGLEMENT # 394 – AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE PERMETTANT LA CONSTITUTION DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT

Attendu qu'un avis de motion a dûment été donné lors de l'assemblée régulière du 12 décembre 2000;

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'adopter le règlement # 394, concernant l'autorisation de conclure une entente modifiant l'entente permettant la constitution du Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'île.

ADOPTÉE

2001-01-06 QUAI FÉDÉRAL – FINALISATION DES TRAVAUX

Suite à la réception du consentement du propriétaire riverain de madame Dolorès Carrière Brown et à la demande de Travaux publics et services gouvernementaux Canada;

Il est proposé par la conseillère, Micheline Lévesque, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu que la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot s'engage à utiliser la descente à bateau seulement pour les services d'urgence de la Municipalité.

De plus, la Municipalité confirme que la structure maritime du quai de l'Île-Perrot Sud demeurera accessible au public suite au transfert en faveur de la Municipalité.

ADOPTÉE

2001-01-7 ENGAGEMENT EMPLOYÉ TEMPORAIRE – PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES PATINOIRES

Il est proposé par le conseiller, Benoit Aumais, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu d'engager Mathieu Deschamps, à titre de préposé à l'entretien des patinoires selon les conditions prévues à la Convention collective présentement en vigueur.

ADOPTÉE

2001-01-8 MANDAT NOTAIRE – DESCRIPTION DES IMMEUBLES À VENDRE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu de mandater M. Gilles Roy, notaire, à préparer les descriptions des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes.

ADOPTÉE

2001-01-9 AUTORISATION POUR ACQUÉRIR LES IMMEUBLES SELON L'ARTICLE 1038 DU CODE MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à acquérir pour et au nom de la Municipalité les immeubles à être vendus pour taxes le 12 avril 2001, pour lesquels il n'y aura pas d'adjudication, le tout selon l'article 1038 du Code municipal.

ADOPTÉE

2001-01-10 DÉPÔT DE LA LISTE DES IMMEUBLES EN VENTE POUR LES TAXES

Le Conseil municipal prend connaissance du dépôt de la liste des immeubles en vente pour les taxes.

2001-01-11 BOULEVARD DON-QUICHOTTE – DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Attendu que la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot subit une croissance démographique à un rythme accéléré et ce, depuis plusieurs années et qu'elle anticipe une augmentation importante de la population à court terme;

Attendu que le ministère des Transports du Québec implantera un feu de circulation à l'intersection du boulevard Don-Quichotte et de la rue Antoine-Hénault au courant de l'année 2001;

Attendu que la principale voie collectrice de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot est le boulevard Don-Quichotte;

Attendu que ce boulevard a été conçu pour accueillir 4 voies de circulation et qu'il n'en a que 2 dans sa plus grande partie;

RÉSOLUTION # 2001-01-11 ... SUITE

En conséquence, il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par le conseiller, Jacques Sirois et résolu que le Conseil municipal de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot demande au ministère des Transports du Québec de prévoir à court terme les travaux nécessaires pour l'élargissement du boulevard Don-Quichotte à 4 voies et ce, jusqu'au boulevard St-Joseph.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES RAPPORTS INTERNES ET CORRESPONDANCE

Les rapports internes et la correspondance seront déposés à l'assemblée du 22 janvier 2001.

AUTRES SUJETS

Les listes des comptes payés, à payer et spéciaux à payer pour le mois de décembre 2000 seront adoptées à l'assemblée du 22 janvier 2001.

2001-01-12 AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'ajourner l'assemblée et ce, à 20h20 heures.

ADOPTÉE

Manon Bernard
Directrice générale

Michel Tartre
Maire

/vc

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de l'assemblée régulière ajournée du Conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue lundi le 22 janvier 2001 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel Tartre.

Étaient présents: monsieur le maire, Michel Tartre, mesdames les conseillères, Lynn Legault-Niemi, Micheline Lévesque et Gisèle Péladeau, messieurs les conseillers, Jacques Sirois, Daniel Lauzon et Benoit Aumais, ainsi que la directrice générale, madame Manon Bernard.

2001-01-13 RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 9 JANVIER 2001

Il est proposé par le conseiller, Jacques Sirois, appuyé par la conseillère, Gisèle Péladeau et résolu de rouvrir l'assemblée régulière ajournée du 9 janvier 2001.

ADOPTÉE

2001-01-14 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi, appuyé par le conseiller, Daniel Lauzon et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2001-01-15 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2000

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Micheline Lévesque et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de décembre 2000, au montant de **65,518.41 \$**.

ADOPTÉE

2001-01-16 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2000

Il est proposé par la conseillère, Gisèle Péladeau, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2000, au montant de **280,835.40 \$**.

ADOPTÉE

DÉPÔT DES RAPPORTS INTERNES ET CORRESPONDANCE

Dépôt des rapports du département de la Gestion du territoire – décembre 2000.

Dépôt du rapport informatif des services communautaires – décembre 2000.

Dépôt du rapport de la bibliothèque Marie-Uguay – décembre 2000 et bilan annuel 2000.

Dépôt du rapport des activités mensuelles du Service de Police – décembre 2000.

2001-01-17 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller, Daniel Lauzon, appuyé par la conseillère, Lynn Legault-Niemi et résolu de lever l'assemblée à 19h35.

ADOPTÉE

Manon Bernard
Directrice générale

Michel Tartre
Maire

/vc
